



L'ÉCHO DE SAINT-FRANÇOIS

Vol. 9 n° 1 janvier 2002

*Bonne et
Heureuse
Année
2002!*

SOMMAIRE

<i>Les élèves de la Francolière lancent leur livre de recettes du temps des fêtes ...</i>	3
<i>Projet-partage à la Francolière</i>	5
<i>Cancer du sein à Saint-François</i>	7
<i>Café-rencontre (parent-ados)</i>	8
<i>Brigade scolaire</i>	9
<i>Café-rencontre (parent-enfants)</i>	10
<i>Chronique pastorale</i>	11
<i>Fermières (gagnantes provinciales)..</i>	12
<i>Remerciements pour le Bazar</i>	12
<i>Poème des brigadiers</i>	13
<i>La recette des Fermières</i>	13
<i>L'UrIs remet aux organismes</i>	14
<i>Les Débrouillards</i>	15
<i>Au fil des jours</i>	16
<i>Chronique du maire</i>	17
<i>L'Écho municipal</i>	18-36
<i>Les petites annonces</i>	37

janvier

2002



C.P. 128
 Saint-François (Québec) — GOR 3A0
 Tél. et fax: 418-259-2177

courrier électronique: echosf@globetrotter.net

V E U I L L E Z N O T E R

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est

le **13** de chaque mois

ADMINISTRATEURS

Raynald Laflamme	Président	259-2659
Lorraine Lamonde	Vice-présidente	259-2433
Laurence Hallé	Trésorière	259-2982

DIRECTEURS

Réjean Cloutier	259-2567
Pierre Cauffopé	259-7889
Sylvain Lamonde	259-2019

Publicité

Réjean Cloutier

Petites annonces

Laurence Hallé

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Pierre Cauffopé

Traitement de l'information textuelle

Nicole Bérubé

Correction

Nicole Couture

Assemblage

Lorraine Lamonde, chef d'équipe

Abonnement

Sylvain Lamonde

Impression

Bernier Imprimeurs, Montmagny

Journal **réalisé**
SEF **bénévolement**
communautaire

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	10,00\$	96,00\$
1/4 page	15,00\$	144,00\$
1/2 page	30,00\$	288,00\$
1 page	50,00\$	480,00\$
Petite annonce	2,00\$	
ABONNEMENT		
ANNUEL EXTÉRIEUR	3,00\$	24,00\$
GRATUIT POUR TOUS LES RÉSIDENTS DE SAINT-FRANÇOIS		

Nos de téléphone importants

Ambulance 911
 CLSC Antoine-Rivard 248-1518
 Feu 911
 Municipalité 259-7228
 Centre anti-poison du Québec 1-800-463-5060
 Tel-Jeunes 1-800-263-2266

AMECOQ Association des
 médias écrits
 communautaires
 du Québec



Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

Les élèves lancent leur livre de recettes du temps des Fêtes

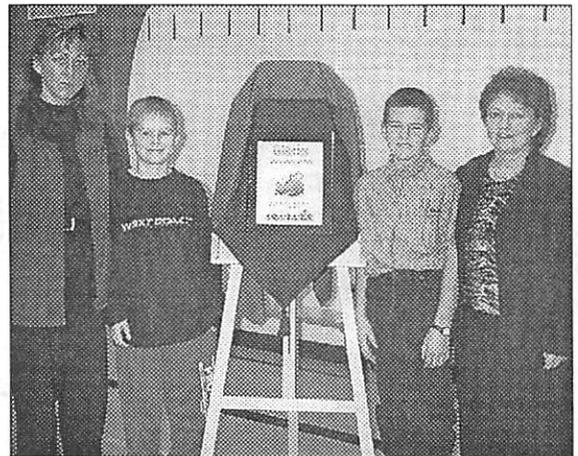
Bonjour chers lecteurs,

Nous allons vous parler de la fête qui s'est passée le jeudi 6 décembre à l'école La Francoière. C'était en l'honneur du lancement officiel du livre de recettes que les élèves du 2^e cycle ont conçu.



Deux enfants ont été choisis pour accueillir les élèves, leurs parents et quelques invités spéciaux. Ces deux élèves étaient Marie-Michèle Proulx et Marie Thérberge. Frédéric Roy et Vanessa Paré ont indiqué aux parents où déposer les délicieuses recettes.

Madame Nicole a invité Samuel Boissonneault, Félix Paré et madame Sonia à dévoiler le livre



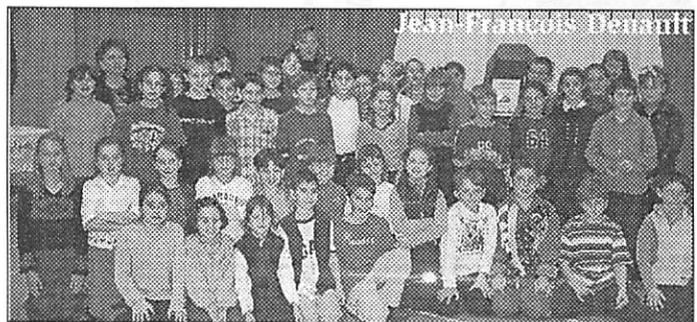
de recettes. Aussi, elle a convié Anthony Martin et Sophie Blais à lire un mot de remerciements devant le public qui était nombreux. Madame Nicole a poursuivi son animation en invitant Frédérick Boissonneault à remettre un livre à madame Isabelle Collin (responsable de la bibliothèque du Rocher).

Par la suite, madame Sonia a expliqué le déroulement de la dégustation. Un peu plus tard, le public a savouré les délicieuses recettes du temps des fêtes. Pour finir, les parents sont allés chercher leurs livres qui étaient remis par Charlène Gourgues, Marie-France Morin et leurs mères.

Cette fête restera gravée dans la mémoire des 3e année et 4e année pour toujours.

Audrey Bonneau

Salon
KAPO
4, rue Boivin, Saint-François
Québec - GOR 3A0
418 - 259-7117

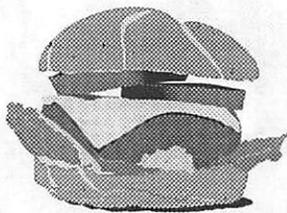


RESTAURANT
L'ARRÊT
Stop

Autoroute 20 Sortie 364
Berthier-sur-Mer/St-François
259-7704

- Menu du jour
- Commande à emporter
- Pizza
- Mini-dépanneur ➤ Loto-Québec ➤ Diesel
- Salle semi-privée jusqu'à 40 personnes

Ultramar



BONNE
ANNÉE
2002
à tous!



Bon hiver
et
à bientôt!

**CASSE-CROÛTE
CHEZ MIKE**

570, Chemin St-François Ouest
Saint-François

→ **259-2447**



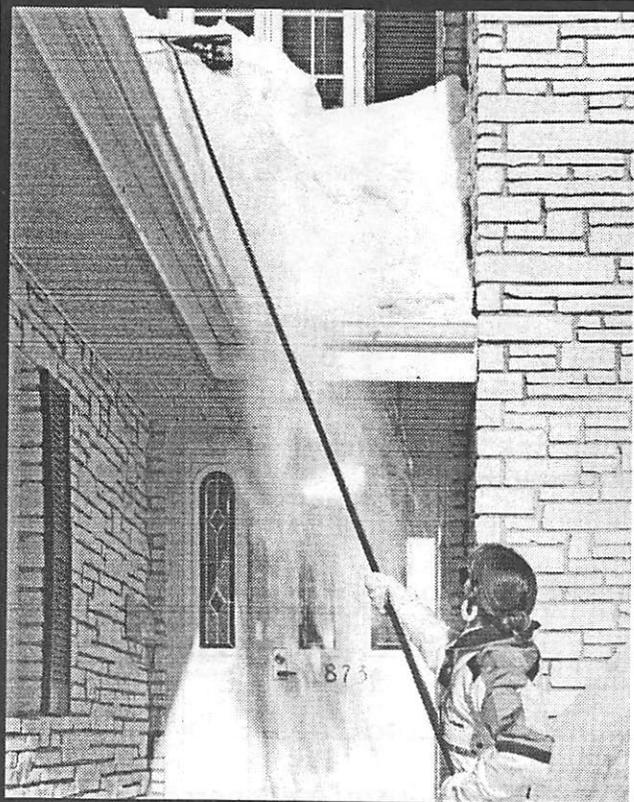
BOUCHERIE
*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, Chemin St-François Ouest
Saint-François, G0R 3A0
Tél.: (418) **259-7783**

- Poulets BBQ cuits sur place
- Farine «Monarch»
- Produits exclusifs...

**SPÉCIAUX EN MAGASIN
TOUTES LES SEMAINES**



Le Leader canadien par excellence

La plus vaste sélection
d'outils manuels et le plus grand choix
de marques nationales.
Garant allie savoir-faire
et créativité depuis plus d'un siècle.

www.garant.com



Projet-partage à La Francolière Près de 500\$ retournés à l'aide à la pauvreté

C'est avec plaisir que les représentants du Conseil étudiant de La Francolière remettaient récemment à la Maison La Frontière à Montmagny la somme de 287,00\$. L'école faisait parvenir au même moment à Mond'Ami un montant de 191,35\$ pour les enfants de la rue à Pucallpa au Pérou. Grâce à la participation de tous les élèves, le projet-partage à l'occasion de l'Halloween a rapporté la somme totale de 478,35\$. La répartition de ce montant a été décidée par les membres du Conseil d'établissement de l'école (60% pour les besoins dans notre région et 40% à l'extérieur - Pérou).

Merci donc à toutes les personnes qui ont apporté leur appui à ce projet (professeurs, parents, secrétaire de l'école, ses parents et les quelques jeunes de 6e année qui ont compté les sous). Merci aussi à vous tous qui avez ouvert votre bourse et votre cœur.

Pour sensibiliser les jeunes aux besoins des enfants du Pérou, une personne-ressource a rencontré tous les groupes, le Père Marc Michaud, des Missions-Étrangères. Le Père Marc a vécu douze ans à Pucallpa au Pérou. Il repartira à nouveau pour une nouvelle mission en Amérique du Sud en juin prochain. Nous lui souhaitons d'y être encore très heureux et le remercions d'avoir accepté de nous rendre visite le 16 octobre dernier. Sur la photo, nous le voyons en présence des groupes plus jeunes, leur démontrant comment les Péruviens se saluent entre eux! Pour ce faire, il lui a fallu la collaboration de Gabriel Rémillard et de Véronique Pellerin (maternelle).

Merci encore d'avoir accueilli les jeunes le soir de l'Halloween!

Gisèle Boudreau et Patricia Lachance

Responsables de la pastorale à La Francolière

ENTRETIEN MÉNAGER
D
PAQUET
RESIDENTIEL - COMMERCIAL
- INDUSTRIEL
LAVAGE DE TAPIS
MURS & STORES
DÉCAPAGE & CIRAGE DE PIANOCHER
PRODUITS D'ENTRETIEN
ETC...
358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY (QUÉBEC) G0R 3A8
TÉL: (418) 259-2559 FAX: (418) 259-2302

**Vous cherchez quelques choses, passer nous voir,
nous avons ce qu'il vous faut !!!**



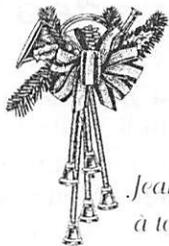
À nos succursales de la S.C.A. Rivière-du-Sud

Saint-François 259-7715

Berthier 259-7718

LaDurantaye 884-2802





Jean-François et son équipe souhaitent à tous ses clients et amis une année de santé, remplie de joie et d'abondance!



ferme horticole lajoie inc

Tél.: 884-3124

327, rue Principale
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0

Les Assurances Fontaine Lemay & Ass. inc.

234, boul. Taché Est, Montmagny G5V 1C2

☎ (418) 248-3358

**ASSURANCE DES PARTICULIERS
ET DES ENTREPRISES**



Lucie Bolduc
C. d'A. Ass.



Denise Prévost
souscriptrice

AUTO - HABITATION - COMMERCE

AF L : *Un choix de confiance*
SERVICES FINANCIERS

Vente et adm.: 418-259-7721
Fax: 418-259-7725

Québec: 1-800-463-7022
Ontario et Maritimes: 1-800-463-7050



MORIGEAU • LÉPINE

25, rue de L'Étang
Saint-François, (B.P. Morigeau)
Cté Montmagny, G0R 2G0

Cancer du sein

À Saint-François une femme sur deux ne participe pas au programme de dépistage

Vous savez sans doute que le programme québécois de cancer du sein s'adresse aux femmes de 50 à 69 et qu'il existe déjà depuis quelque temps. Des statistiques pour l'année 1999-2000 ont été publiées. Il est intéressant pour les femmes de Saint-François de connaître le nombre de personnes invitées à passer une mammographie et le pourcentage de celles qui ont répondu à l'invitation.

À Saint-François, 150 femmes ont été invitées à participer au programme et 48 % ont répondu à l'invitation. C'est avec 75 % de réponses positives que

nous allons réussir à diminuer le taux de décès dus au cancer du sein.

Vous pouvez aider à augmenter le pourcentage de participation dans votre localité. Comment faire? J'ose vous proposer quelques pistes de solutions:

- Lorsque vous recevez votre lettre ne la classez pas trop loin, ne la jetez pas à la poubelle.
- Prenez quelque temps pour y réfléchir. Vous savez qu'une mammographie ne prend que quelques minutes de votre temps et pourtant ça peut vous sauver la vie.
- Si vous conduisez, vous pouvez vous y rendre seule. Il serait peut-être intéressant que quelqu'un de votre famille puisse vous accompagner. Si personne de votre famille ne peut le faire, peut-être qu'une amie proche de vous serait heureuse de s'y rendre avec vous.

Si aucune de ces solutions ne vous convient, sachez qu'il y a aussi Solidarité Cancer du Sein de Montmagny-L'Islet parrainé par Solidarité-Femmes qui peut vous aider dans cette démarche. Vous pouvez téléphoner au numéro de téléphone suivant: 248-0445. Laissez un message et quelqu'un vous rappellera.

Vous pouvez aussi appeler une ou l'autre des infirmières répondantes du programme. Pour le CLSC de la MRC de l'Islet, le numéro est le 418-598-3355. Pour la MRC de Montmagny, vous pouvez la rejoindre au numéro 248-2572. Vous pouvez aussi rejoindre la coordonnatrice de Solidarité Cancer du Sein, Lorraine Lemelin, au 418-249-2941. Il y a certainement une bénévoles qui se ferait un plaisir de vous aider.

Pensez qu'une réponse positive à cette démarche peut vous sauver la vie.

**Lorraine Lemelin, Cordonnatrice
Solidarité Cancer du Sein**



JEAN MORIN
-Électronique industrielle
-Mécanique industrielle
-Contrôle et automatisation
-Service d'urgence 24 heures

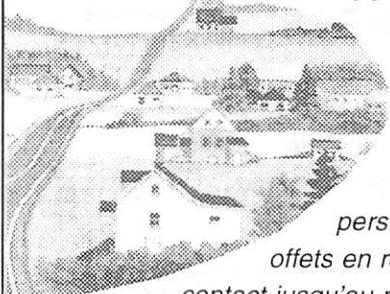
11 4^e rue Est, C.P. 103, Saint-François (Qc) G0R 3A0

(418)248-8585 (418)266-1309 (418)575-9933 1-877-582-6124

Promutuel Montmagny, un assureur au service des gens d'ici

*Une équipe dynamique
et professionnelle à
l'image et à l'écoute
des gens d'ici.*

*Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre*



Richard Galibois, agent
259-7405

**PROMUTUEL
Montmagny**

ASSURANCE
habitation • automobile • commerciale • agricole • vie



Boulet
Encans Boulet inc.

ALFRED BOULET

564, ch. Riv.-Sud, Saint-François, Montmagny G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7086 Fax: (418) 259-2610
Pierre Boulet, encanteur
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

*Notre distinction,
votre satisfaction!*

Café-rencontre pour les parents qui ont des ados

À la demande de certains parents une rencontre pour les parents qui ont des ados aura lieu autour d'un café.

Date

le mardi 29 janvier
(si mauvaise température, le 5 février)

Endroit

Restaurant Arrêt-Stop

Heure

de 19 h 30 à 21 h

Animation

Marie-Paule Bélanger



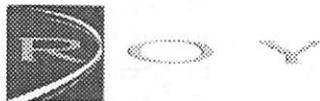
Offrez-vous une maison adaptée à votre style de vie



- Dessins Drummond partenaire d'affaires
- Visitez notre site web : www.maisonlaprise.com
- Plus de 360 modèles à votre disposition

Maisons pré-usinées

240, des Ateliers
Montmagny
(418) 248-0401



PRODUITS MÉTALLIQUES ROY inc.

52, boul. Morigeau
St-François, Montmagny, Qc G0R 2G0

Tél.: (418) 259-2711

Fax: (418) 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

AUTOPRO. CARROSSERIE

GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire
de votre véhicule

- ➔ Service de «Frame master»
- ➔ Voitures de courtoisie
- ➔ Installation de pare-brise
- ➔ Estimation gratuite

*Votre véhicule est votre fierté
Votre satisfaction est la nôtre!*

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny
Tél.: 418-248-5622, Rés.: 418-248-6072
Fax: 418-248-7071

PLUS DE 41 ANS D'EXPÉRIENCE

Brigade scolaire

Les brigadiers sensibilisent les automobilistes

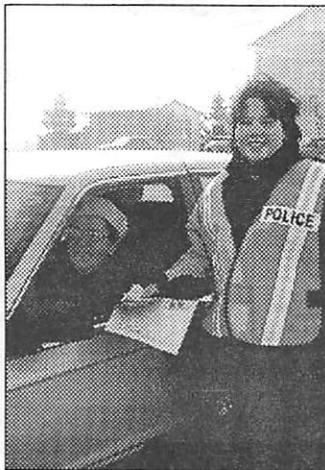


Bonjour! Dans ce court texte, je vous parlerai des règles travaillées durant le mois de décembre. Ensuite, je vous donnerai des informations d'une journée bien particulière de sensibilisation à la sécurité qui a eu lieu dans notre municipalité. D'autre part, je vous mentionnerai l'activité spéciale qui s'est déroulée le 19 décembre pour souligner le travail des brigadiers. Pour conclure, vous pourrez lire un poème écrit par une brigadière: Marie-Michelle Dorval. (voir page 13)

Bonne lecture !

Règles à l'honneur

Premièrement, je vous précise les quatre règles les plus capitales que nous devons respecter dans les autobus: 1- Je garde mon matériel dans mon sac. 2- Je dois rester assis durant tout le trajet. 3- Je dois avoir un langage respectueux envers le chauffeur, les brigadiers et les autres élèves.



4. Je parle calmement et silencieusement

Nous avons écrit ces règles sur des affiches que la responsable a affichées au vestiaire. De plus, une petite pancarte a été placée dans chaque autobus pour que tous les élèves puissent bien les voir et ne pas les oublier. Nous avons passé dans toutes les classes pour les présenter aux élèves.

Fête de Noël

Par la suite, pour Noël, nous avons organisé une petite fête pour les brigadiers afin de souligner leur travail. Tous les brigadiers et madame Valérie Savoie, nous avons mangé ensemble et nous avons fait des activités et nous avons aussi reçu de petites surprises. C'était bien agréable.

Sensibilisation à la sécurité

Le mardi 11 décembre, l'agent Denis Drouin de la Sûreté du Québec est venu passer la journée à l'école. Il avait stationné sa voiture de policier devant notre école. Puis, avec l'aide des brigadiers, ils ont arrêté toutes les voitures qui passaient devant l'école de 8h à 15h. Les brigadiers portaient une veste spéciale. C'était super! Nous avons adoré cette journée. Nous devons remettre des brochures pour sensibiliser les membres de notre communauté au respect des limites dans une zone scolaire. Nous leur faisons remarquer que le panneau indiquant le début de la zone scolaire avait changé de couleur. Il n'est plus bleu, mais il est maintenant jaune-vert fluo pour qu'il soit plus visible. Durant l'année scolaire, de septembre à juin, du lundi au vendredi, de 7h à 17h, vous ne devez pas dépasser la vitesse affichée.

À chaque lecteur et lectrice, nous vous souhaitons à tous et à toutes une Bonne Année. J'espère que vous avez apprécié mon texte.

Votre capitaine, Maxime Gourgues

☎ 418-259-2982

Laurence Hallé

TECHNICIENNE EN ADMINISTRATION

☛ Tenue de livre

☛ Impôt, etc.

1222, BOUL. ST-FRANÇOIS OUEST, SAINT-FRANÇOIS, G0R 3A0

Weed Man®

ENTRETIEN DE PELOUSE



ESTIMATION GRATUITE

256, chemin St-François O., Saint-François, Qc G0R 3A0

418-259-7700 / Sans frais: 1 800 463-4877



P.P.R. Enr.

Pour tous travaux de réparation ou de rénovation
Tirage de joints
Peinture intérieure et extérieure

Yvon Rémillard

1, rue Boivin, Saint-François, Montmagny (Québec) G0R 3A0

418 259-2415

Café-rencontre pour les parents qui ont des enfants de 0-5 ans.

À la suite du premier café-rencontre, les parents présents ont manifesté le désir d'une rencontre par mois. Nous avons donc fixé ces rencontres le 3^e mercredi du mois.

Date

le mercredi 16 janvier 2001

Endroit

Restaurant Arrêt-Stop

Heure

de 19 h 45 à 21 h 15

Animation

Marie-Paule Bélanger









- MÉCANIQUE GÉNÉRALE
- REMORQUAGE JOUR ET NUIT
- DÉBOSSÉLAGE
- PEINTURE
- VENTE D'AUTOS

GARAGE

SAMSON

248-1422

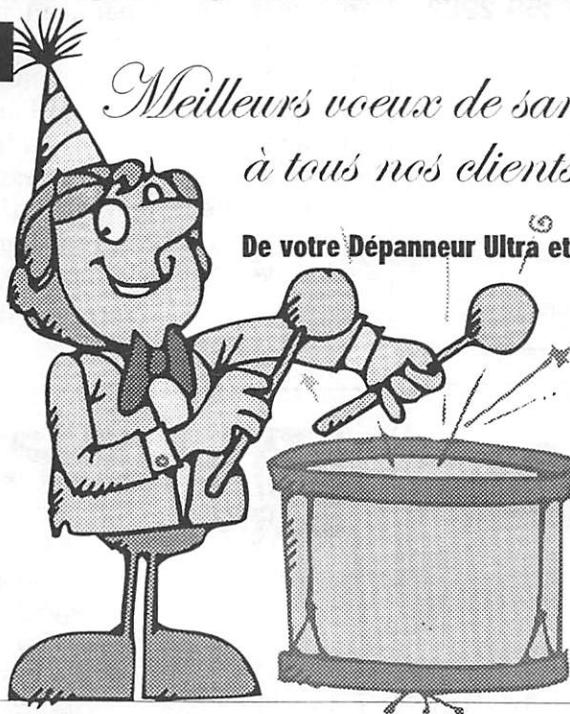
TÉLÉCOPIEUR: 248-7074

873, RANG NORD, SAINT-PIERRE (ROUTE 20, SORTIE 369)

DÉPANNEUR ULTRA ST-FRANÇOIS enr.

Épicerie

Un petit
détour
chez-nous
pour
que
la fête
continue...



*Meilleurs vœux de santé et de bonheur
à tous nos clients et amis!*



De votre Dépanneur Ultra et de tous ses employés

pour
l'année

2002

Nos heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 6h30 à 22h
Vendredi : 6h30 à 23h
Samedi : 7h30 à 23h
Dimanche : 8h à 22h

333, CHEMIN ST-FRANÇOIS (QUÉBEC) G0R 3A0

259-7151



Bonne, heureuse et sainte année

Chers amis,

Le jour de l'An, c'est le jour des bénédictions. La liturgie nous propose comme lecture une belle formule germée dans la foi d'Israël. Plusieurs parents

en ont inventé une pour bénir leurs enfants, suivant en cela une belle et noble tradition venue de nos ancêtres. Permettez-nous donc de vous formuler nos vœux sous forme de bénédiction, en nous inspirant de la poésie des Premières Nations.

Que le Seigneur bénisse votre regard :
qu'il soit clair comme la pleine lune.

Que le Seigneur bénisse vos pensées les plus secrètes :
qu'elles soient pures et franches comme la glace sur le lac.

Que le Seigneur bénisse votre travail :
qu'il soit fécond comme le maïs dressé dans le champ.

Que le Seigneur bénisse votre famille :
qu'elle soit joyeuse comme des loutres et travaillante comme les abeilles.

Que le Seigneur bénisse votre temps :
qu'il coule calmement comme la rivière après la débâcle.

Que le Seigneur bénisse même vos larmes :
qu'elles soient douces comme celles de l'érable au retour du corbeau.

Que le Seigneur bénisse votre vie et votre mort :
qu'elles soient à jamais entre Ses mains puissantes et généreuses.



Bonne, heureuse et sainte année!

Votre équipe de pastorale

Déjeuner-causerie

Transmettre la foi aujourd'hui

Il n'y aura pas de déjeuner-causerie en janvier. Invitation aux gens de Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer

Thème :

Transmettre la foi? Est-ce encore possible aujourd'hui?

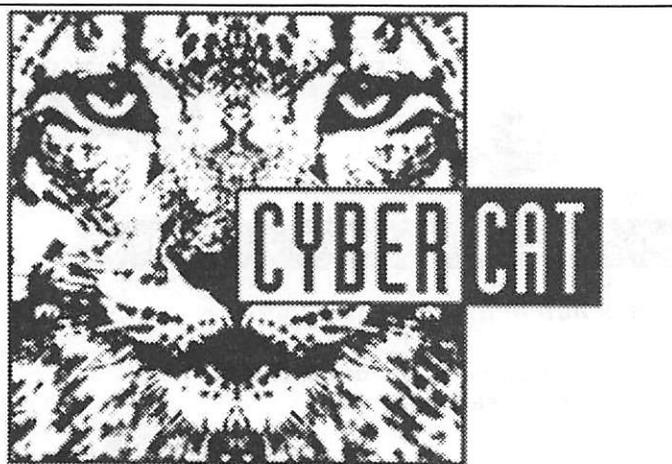
Date : le mardi 9 février 2002

Heure : de 9 h à 10 h 30

Endroit : Restaurant Arrêt-Stop de Saint-François

Personne-ressource : Micheline Mayrand

Animation : Marie-Paule Bélanger



Cyber Cat inc.

Les spécialistes en catalogues électroniques sur Internet

www.cybercat.qc.ca

téléphone: (418) 259-2616

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- Transport général
- Transport Gravier & Sable

**275, Chemin St-François Ouest
Saint-François, Qc G0R 3A0**

Tél.: 418-259-7789

Ligne directe: 1-800-463-8744

Remerciements pour le Bazar

Nous tenons à faire un rappel sur notre bazar tenu le 18 novembre dernier.

L'activité fut un succès grâce à nos Fermières dévouées, aux artisans présents et à la population qui est venue nous encourager en grand nombre.

Merci à tous et à nos généreux commanditaires

Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud

S.C.A. de la Rivière du Sud

Pharmacie Pierre Martin

Assurances Fontaine Lemay

Coop IGA Montmagny

Marché Morigeau

Restaurant l'Arrêt-Stop

Boucherie Richard Morin

Centre des Loisirs de Saint-François

Nous aimerions dire un merci spécial au personnel municipal et à celui du Centre des Loisirs pour leur grande disponibilité au cours de l'année, pour notre cercle des Fermières.

Fermières de Saint-François

Des gagnantes à la loterie provinciale

Quelques mots sur la vente des billets de la loterie provinciale des Cercles des Fermières du Québec. Nous avons vendu 400 billets qui ont permis à certaines personnes de gagner des billets gratuits. Quelques personnes ont été plus chanceuses : Mme Denise St-Pierre 10\$, Mme Gertrude Allaire 5\$, Mlle Monique Allaire 5\$. Bravo aux gagnantes et merci à tous ceux qui se sont procuré des billets pour le tirage. Nous souhaitons une Bonne et Heureuse Année à tous. Veuillez prendre note qu'il n'y aura pas de réunion en janvier. Nous vous attendons le **mercredi 6 février à 13 h 15**. Merci et à bientôt.



JOACHIM LAFERRIÈRE
ÉLECTRICIEN INC.

ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN

RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

• Service de nacelle • Téléphonie résidentielle

4, 3^e Avenue
Saint-Raphaël
G0R 4C0

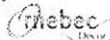
TÉL.: 418-243-2074
FAX: 418-243-2157



une division de

TOUJOURS LA MÊME ÉQUIPE À VOTRE DISPOSITION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS

Afin de compléter votre aménagement paysager

 vous offre une variété

d'ornements de parterre telles:

les fontaines, bains d'oiseaux, statues et plusieurs

modèles de différentes grandeurs qui sauront

agrémenter votre décor.



Venez nous voir!

Près de la sortie 369
de l'autoroute 20

115, rue Principale • St-Pierre
tél.: 241-5242 / 248-2585
fax: 241-5248 / 248-8387

N° de licence RBQ: 2552 189929

POUR MIEUX VOUS SERVIR,
NOUS SOMMES OUVERTS
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H À 17 H
ET LES SAMEDIS ET DIMANCHE
DE 10 H À 16 H



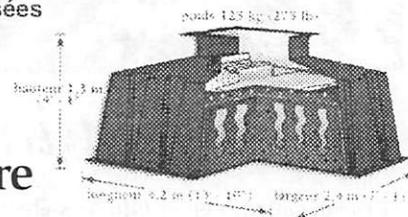
TERRASSEMENTS
Jonckheere
& Frères inc.

Une solution performante, simple et compacte

Système d'assainissement décentralisé
pour traiter vos eaux usées



le
Biofiltre



SPÉCIALISTE EN:

✓ EXCAVATION ✓ TERRASSEMENT

✓ MARTEAU HYDRAULIQUE ✓ NIVEAU AU LASER

✓ VENTE ET INSTALLATION DE FOSSES SEPTIQUES ET CHAMPS D'ÉPURATION

De plus, nous avons un choix varié de matériel naturel, tamisé et concassé

✓ TERRE NOIRE ✓ SABLE ET GRAVIER ✓ PIERRE

Sautez, criez, dansez! C'est jour de l'an



Voilà un poème d'une des brigadiers spécialement composé pour vous.

AU NOM DES MEMBRES DE LA BRIGADE SCOLAIRE,
NOUS VOULONS VOUS SOUHAITER UNE BELLE ANNÉE,
NOUS ESPÉRONS QUE VOUS ALLEZ BIEN VOUS AMUSER,
PUISQUE ÇA N'ARRIVE QU'UNE FOIS PAR ANNÉE,
SAUTEZ, CRIEZ, DANSEZ!
PROFITEZ DE TOUTES CES SOIRÉES,
GÂTEZ-VOUS, AMUSEZ-VOUS ET FAITES LES FOUS,
ÉTANT DONNÉ QUE C'EST LE JOUR DE L'AN
ET QUE C'EST BIEN EXCITANT, PALPITANT ET AMUSANT!
BONNE ANNÉE!

Marie-Michelle Dorval
6^e année



LOUIS-M. GARANT
CONSULTANTS INC.

Spécialiste en Marketing
Parainnage d'entreprises

Catalogues électroniques sur Internet ou sur CD

2, rue Boivin, St-François QC G0R 3A0
Tél.: 418 259 2616

La recette des Fermières



Gratin de riz au poulet et aux champignons

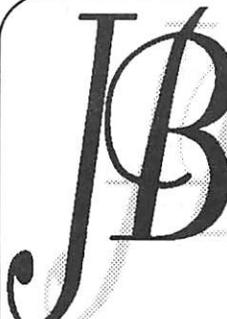
- 1 bte de 10 oz de crème de champignons
- 1 tasse de lait
- 1 1/2 tasse de riz cuit
- 2 tasses de dés de poulet cuit
- 1/4 tasse de chapelure (nature)
- 1/2 tasse de fromage râpé
- 2 c. à soupe de beurre

Préchauffer le four à 375o F.

Dans une casserole, faire chauffer la crème et le lait tout en mélangeant. Réserver au chaud.

Déposer le riz cuit et le poulet dans un plat en pyrex de 8 pouces de côté, beurré. Arroser de la préparation précédente. Saupoudrer de chapelure et de fromage râpé. Parsemer de noisettes de beurre.

Cuire 20 minutes environ ou jusqu'à ce que le tout soit chaud et bien doré.



LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHER INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale
194, rue Principale Ouest
Berthier-sur-Mer
Tél. et Fax: 259-2628

Licence RBQ
8000-1316-58

la nouvelle
GARANTIE
DES MAISONS
NEUVES
APCHD

En Chaudière-Appalaches

L'URLS remet aux organismes en loisir et en sport

C'est avec un grand plaisir que l'Unité régionale de loisir et de sport de la Chaudière-Appalaches octroie la somme de 100 536 \$ dans le cadre de ses différents programmes d'aide financière. En voici la répartition.

Programme Soutien aux manifestations culturelles de la jeune relève amateur

En collaboration avec le Ministère de la culture et des communications, une somme de 10 750 \$ a été attribuée pour les projets suivants: Finales régionales - Corporation Secondaire en spectacle; Spectacle de danse pour le 325^e de Saint-Jean-Port-Joli - Productions Caron Danse; Finale locale de Cégeps en spectacle - Cégep de Lévis-Lauzon; Festival des neiges - Les commerçants du centre-ville de Lac-Etchemin; Manifestation musicale jeunesse 2002 - La Relève musicale de l'Amiante; Hommage à Félix Leclerc dans le cadre de Multi-Art Bellechasse - Charolais Champêtre; Exposition d'art actuel d'artistes de la relève - Maison Sir-Étienne-Pascal-Taché de Montmagny

Programme de soutien financier en loisir et sport (dernière tranche pour l'année 2001-2002)

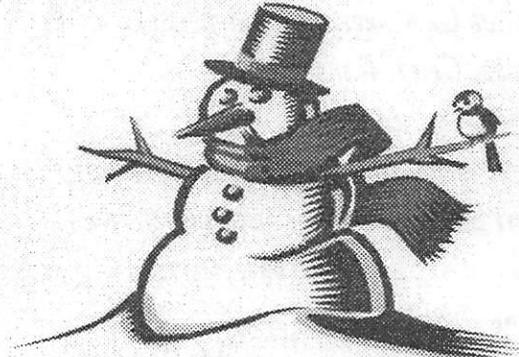
Totalisant une somme de 29 786 \$, les organismes bénéficiant d'un soutien financier dans ce programme sont: Le Kin-ball au secondaire ça continue - Association régionale de Kin-ball de Québec; Centre d'Activité physique, le CAP - CAO2 Amiante; Rénovations des bandes de patinoires - Centre des loisirs de Sainte-Louise inc.; Démarrage d'un club cycliste- Club cycliste de Lévis; Promotion du patinage de vitesse et achat de chariots de métal - Club de patinage de vitesse de Saint-Étienne-de-Lauzon; Championnat régional de tennis - Club de tennis de Lévis; Compétition sectorielle - Club Magny-gym inc.; Mise en place (incorporation et démarrage) - Croque Synchro; Projet Peter Pan - Projet Peter-Pan; Viens marcher pour gagner dans la MRC Nouvelle-Beauce - Lien-Partage inc.; Réaménagement du parc communautaire - Municipalité de Sainte-Louise; Complément d'un aménagement de terrain de basket-ball - Municipalité de Saint-Vallier; Fin de l'aménagement d'un terrain de soccer et activité - O.T.J. Saint-Flavien; Aménagement récréatif pour skates et patins à roues alignées et amélioration du secteur loisir-terrain de tennis - O.T.J. Saint-Léon-de-Standon; Jeunesse Dosquet 2002 (aire de jeux renouvelée) - Sports et loisirs communautaires de Dosquet; Achats d'équipements - Sports-études patinage artistique de Lévis; Le Torbillard (jeu psychomoteur) - Éco-Parc Lac Etchemin; Lancement Club de patinage de vitesse de Saint-Anselme; Calendrier étudiant - Hop! Magasine

Le Café du Havre

Nous serons fermés à partir du 2 janvier 2002
Janvier • Février • Mars

Réouverture la fin de semaine de Pâques

*Bonne et Heureuse
Année!*



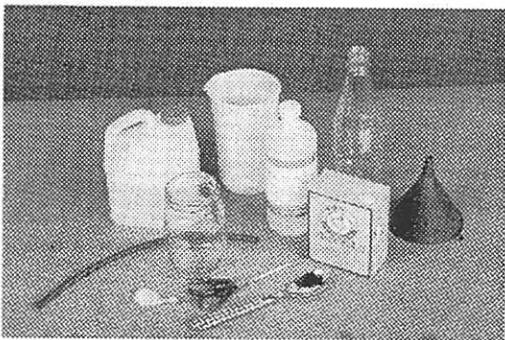
120, de la Marina, Berthier-sur-Mer
Tél. : 259-2953 ou 259-2364



25, de l'Étang, Saint-François
Montmagny (Québec) G0R 2G0
Tél.: 418-259-7710
Fax: 418-259-7013
Sans frais: 866-259-7710

Visitez notre **site**
www.emballageslm.com
fredjean@emballageslm.com

LES DÉBROUILLARDS



Bonne Année à tous les
Débrouillards!

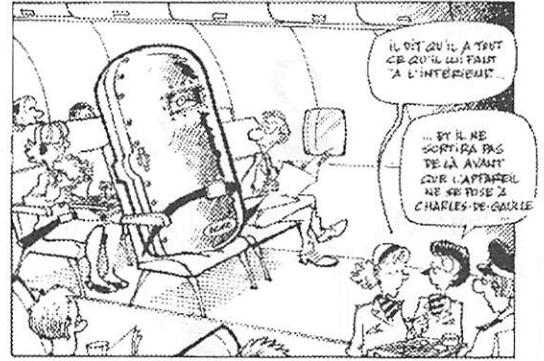
Pleins gaz!

Tu ouvres un contenant de boisson gazeuse... pschitt ! Du gaz s'en échappe. Quelle sorte de gaz ? Voici un truc épatant pour le découvrir.

Il te faut :

- une bouteille transparente
- un petit ballon gonflable
- des ciseaux
- un tube de caoutchouc (environ 45 cm)
- du bicarbonate de soude
- du vinaigre
- un petit contenant en verre
- de l'eau de chaux (vendu en pharmacie)
- un entonnoir
- une cuiller

1. Coupe le col du ballon à 4 cm de l'ouverture. Glisse le tube dans l'ouverture du col.
2. Verse 125 ml d'eau de chaux dans le contenant de verre. Puis, avec l'entonnoir, mets 3 cuillerées à thé de bicarbonate de soude dans la bouteille. Verses-y ensuite 60 ml de vinaigre.
3. Vite; place l'extrémité du tube sur le goulot de la bouteille. Tu veux recueillir le gaz produit par la réaction du vinaigre avec le bicarbonate.



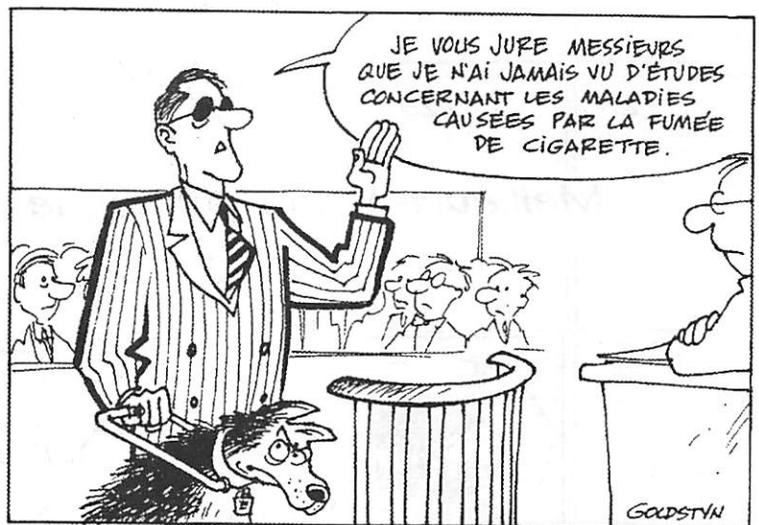
4. Plonge l'autre bout du tube dans l'eau de chaux. Aussitôt, il s'y forme des bulles et le liquide devient peu à peu opaque.

Que s'est-il passé ?

Le gaz carbonique n'a ni couleur ni odeur. Pour démontrer sa présence, on utilise l'eau de chaux. Elle prend une apparence laiteuse en présence de gaz carbonique.

Savais-tu que...

On ajoute du gaz carbonique aux boissons gazeuses pour les rendre pétillantes. À l'embouteillage, on crée une pression très élevée dans le contenant. Le gaz demeure dissous dans la boisson. Quand tu ouvres le contenant, la pression diminue subitement. Le gaz carbonique s'échappe sous forme de bulles. Ça pétille !



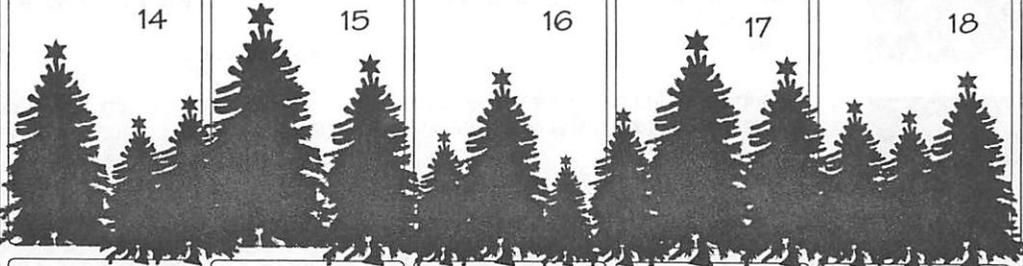
LE PRÉSIDENT DE LA COMPAGNIE DE TABAC XYZ COMPARAIT AUX AUDITIONS SÉNATORIALES SUR LES MÉFAITS DU TABAC.



2

JANVIER
0 0 2

AU FIL DES JOURS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1 <i>Jour de l'An</i>	2	3	4	5
6 FÊTE DES ROIS 	7 Réunion du Conseil	8	9	10 	11 Tombée de L'Écho	12
13	14	15	16	17	18	19
						
20	21	22  Réunion du Comité d'embellissement	23	24	25	26
27	28	29	30	31		
<i>Meilleurs Voeux de bonheur pour l'Année 2002!</i>						



Fleuriste
Demontmagny Inc.

- FLEURISTE
- BOUTIQUE DÉCORATION
- SERRES ET CULTURE-JARDIN

NOUVELLE
ADRESSE

Monique Gaudreau, propriétaire
310, boul. Taché Est, Montmagny
G5V 1C8

248-0117 / 1-800-463-0117

CHRONIQUE*du maire*

A tous les citoyennes et citoyens de Saint François,

L'an 2002 sera l'année, d'une nouvelle façon de penser, pour tous les contribuables de Saint-François

Les nouvelles normes pour la qualité de l'eau sont tellement dispendieuses à respecter pour une population restreinte, que l'installation de compteurs est devenue nécessaire pour contrôler les quantités d'eau que nous avons l'habitude de consommer. Les sceptiques seront confondus, car seulement à en parler, nous constatons déjà une diminution importante dans la consommation.

Le moment tant attendu par plusieurs pour la collecte sélective est enfin arrivé. Encore une fois, ce sont les coûts de gestion des sites d'enfouissement qui obligent notre nouvelle façon de gérer les vidanges. Effectivement, les frais provoqués pour seulement ouvrir et fermer un site d'enfouissement sont de l'ordre de six millions et plus. Donc, plus nous pratiquerons le recyclage pour le même prix le site d'enfouissement durera plus longtemps. Comme le traitement sera fait à la pesée, l'attention que vous y apporterez aura un effet sur votre facturation.

Dans deux ans, il y aura vidange obligatoire de toutes les boues de fosses septiques sur le territoire de la M.R.C. Si votre installation n'est pas conforme, je vous recommanderais de faire les travaux nécessaires avec la collaboration de l'inspecteur municipal, car à la cueillette, ceux qui ne seront pas conformes auront un temps très restreint pour se conformer, quelle que soit la grandeur de leur propriété.

Pour ceux qui s'interrogent sur la décision municipale d'interdire le stationnement du côté nord du village, voici ce qui a motivé notre choix : 90% du trafic d'urgence soit police, ambulance, premiers répondants et déneigement arrivent par l'est du village et en saison d'automne et d'hiver entre 15h et la brunante, le soleil est un handicap pour le trafic qui se dirige vers l'ouest

Je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais j'ai l'impression que les années sont de plus en plus courtes. La vie trépidante et suractive de notre société de production et de consommation qui devait nous conduire à une génération de loisirs, nous laisse de moins en moins de temps pour dire à tous ceux qui nous entourent, combien on apprécie leur travail et leur dévouement envers notre communauté. À tous les bénévoles et employés municipaux, au nom de la population et en mon nom personnel je vous dis merci.

À certaines occasions nous devons comme conseil municipal prendre des décisions qui peuvent sembler injustes envers le personnel ou les bénévoles, car le bien de toute la communauté est le mandat confié au conseil municipal.

Au nom du conseil municipal, je dis merci à la population pour le mandat que vous nous avez confié, et nos meilleurs vœux de santé, de joie de bonheur et de prospérité pour toutes les années à venir

Jacques Dumas

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 3 décembre 2001, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire suppléant, messieurs Yves Laflamme, Auguste Boulet, Pierre Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire suppléant.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire suppléant.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
5 NOVEMBRE 2001 AINSI QUE CELUI DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU
26 NOVEMBRE 2001**

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 novembre 2001 ainsi que de celui de la séance ajournée du lundi 26 novembre 2001 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 5 novembre 2001 ainsi que celui de la séance ajournée du lundi 26 novembre 2001 soient acceptés tel que déposés.

ACCEPTATION DES COMPTES DE DÉCEMBRE 2001

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer

les comptes suivants:

London Life	560,00
Soc. Canadienne des Postes, lettre recommandée	10,28
Telus Québec, service Bureau, Garage, Internet	418,61
Claude Morin, remb. frais déplacement 900 km	270,00
Ministre Revenu Québec, remise de novembre 2001	4 494,12
Revenu Canada, remise de novembre 2001	2 840,80
Régie Inter. Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges	1 001,42

CARRA, remise de novembre 2001	273,69
Richard Leblanc, enlèvement vidanges novembre 2001	2 670,77
La Fabrique St-François, loyer décembre 2001	166,67
Gaston Garant, chloration novembre 2001	135,00
Ass. des Chefs Services d'incendie Québec, cotisation 2002	166,79
Ass. Touristique Chaudière-Appalaches, renouvellement adhésion	276,06
Ass. Vie Desjardins Laurentienne, assurance collective décembre 2001	1 489,38
Bureautique Côte-Sud:	
contrat service photocopieur	56,89
papeterie, fournitures informatique	175,60
table conférence et 12 chaises local 102	3950,18
.....	4 182,67
Claude Morin, remb. frais déplacement 343 km	208,80
Construction ABSDA, travaux menuiserie Pav. Bédard	5 686,83
Construction BML, asphalte	187,27
Denis Blais, 3 heures de bûchage pour recherche en eau	90,00
Emco, matériel aqueduc	177,14
Fortin sécurité Medic, gants	67,80
FQM, facturation Dicom	19,25
Garage Minville, pièce souffleur	36,78
Gaston Garant, remb. frais déplacement 1381 km	414,30
Groupe drainamar, pomper et nettoyer boîte vanne-ponceau	1 478,48
Groupe PMT Ass. addition ass. Pelle Caterpillar	237,00
Hydro-Québec, électricité	
Concierge	140,16
Bi-énergie	47,88
M. Paroisse	548,48
Usine d'épuration	643,34
.....	1 379,86
Imprimés Montmagny, lettres en-têtes de Noël	26,46
Jacques Campagna, 3hrs bûchage pour recherche en eau	90,00
Jacques Théberge, remb. frais repas formation	120,00
Jocelyne Noël, entretien bureau	40,00
Laboratoire Environnement, analyse eaux usées – potable	653,34
Le Nettoyeur Magnymontois	123,85
Le Peuple Côte-Sud, Hommage au doyen	75,00
Léonard Chabot, achat cellulaire serv. Déneigement	182,89

Les Automobiles Chabot		
démarreur	739,60	
pièce ambulance	709,70	1 449,30
Les Commerçants de la Chaudière, envoi Dicom		26,98
Les Éditions Juridiques FD, renouvellement mise à jour		47,08
Les Loisirs St-François, goûter remise prix Embellissement		258,81
Les Produits Ind. J-P. Côté, chlore		760,66
Martin Simard Transport, 20 voyages de neige		398,22
MicroPlus Côte Sud, remplacement clavier Seanix		29,85
Mines Seleine, gros sel en vrac		952,14
Municipalité St-François, remb. fonds roulement		2 588,73
Pagenet, location téléavertisseur		313,04
Philiat Blais & Fils, location machinerie (Jacques Boulet)		601,01
Pièces d'auto GGM, pièces équipement		
GMC	46,14	
Mack	49,59	
Véhicule urgence	99,29	
Voirie	243,84	
Génératrice	64,73	503,59
Pierre Cauffopé, remb. laminage		20,11
Pierre Martin, matériel ass. eaux		26,52
Plamondon Camquip, lames		640,69
Pneus André Ouellet 2000		
pneu camion GMC	791,61	
calcium	386,48	1 178,09
Praxair, location bouteilles		201,55
Propane GRG, propane Caserne incendie		187,77
Réal Huot, matériel aqueduc		725,67
Revêtement de Sol Richard Nicole, pose tapis local 102		814,83
Scaphandre Autonome, pleins d'air		23,00
Signotech, poteau signalisation		436,06
Soc. Ass. Automobile, immatriculation souffleur et motoneige		393,00
Soc. Conservation Patrimoine, contribution municipale		1 500,00
Soc. Coop Agr. Riv. Sud, matériel		
M. Paroisse	124,85	
Voirie	300,25	
Comité embellissement	243,69	

Aqueduc	15,04	
Service incendie	684,86	
Ass. des eaux	18,25	1 386,94
Sonic, huile chauffage et diesel		1 831,67
Surplus Roy enr. achat génératrice		10 352,25
Tapis Montmagny, prélat salle de bain		92,03
Techmix, asphalte froide		340,13
Telus Mobilité, cellulaire et téléavertisseur		44,27
Unibéton		
base Centre des Loisirs	454,93	
sable et sel	674,31	1 129,24
Unicoop:		
pièce équipement	23,73	
pièces machine à pression	141,44	165,17
Usinaction, machinage		109,62
Yvon Montminy, 3heures bûchage pour recherche en eau		90,00
TOTAL :		60 805,33

Je soussigné, Yves Laflamme, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

RÉSOLUTION POUR EMPRUNT TEMPORAIRE

La municipalité a effectué et effectue encore de la recherche en eau souterraine. Le but de l'exercice est de trouver une quantité suffisante d'eau potable apte à desservir tous les contribuables sur le réseau et ce, au meilleur coût. À défaut d'en trouver, il faudra se tourner vers l'usine de traitement mais on n'en est pas là pour l'instant. Par contre, ces recherches en eau souterraine, même si elles sont admissibles au programme «Infrastructures-Québec» qui subventionne à 50%, engendrent des coûts immédiats (forages, géophysique, etc.) qui n'étaient pas prévus au budget 2001. Donc, il faut aller en emprunt temporaire auprès d'une institution financière pour couvrir ces dépenses.

C'est un emprunt temporaire de l'ordre de 100 000\$ contracté à la Caisse Populaire Desjardins de la Rivière du Sud. Donc, il faut une résolution qui va permettre de réaliser cet emprunt temporaire et qui va autoriser monsieur le Maire Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme à signer tous les documents reliés à cet emprunt.

CONSIDÉRANT QUE le ministère de l'Environnement a déposé un avis formel le 18 août 2000 à l'effet que la municipalité devait prendre les moyens nécessaires pour améliorer la qualité de son eau potable;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté la firme BPR Experts-Conseils pour piloter le dossier de l'eau potable;

CONSIDÉRANT QU'il a fallu également retenir les services d'une firme spécialisée en hydrogéologie pour effectuer des recherches en eau souterraine (Laforest Experts-Conseils inc.);

CONSIDÉRANT QU'il a fallu faire des puits de forage en vue de trouver de l'eau souterraine;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit payer des honoraires professionnels pour les travaux effectués (études, analyses, forages, etc.) et que ces coûts ne doivent pas être imputés au budget 2001 parce que:

1. cela n'avait pas été budgété
2. cela va faire partie d'un règlement d'emprunt
3. c'est éligible au programme de subvention «Infrastructures-Québec».

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean

APPUYÉ par M. Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, à aller contracter un emprunt temporaire de l'ordre de cent cinquante mille dollars (150 000,00\$) à l'institution financière Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud pour payer les honoraires professionnels reliés au dossier de la recherche en eau souterraine;

QUE monsieur le Maire Jacques Dumas et le secrétaire-trésorier, monsieur Yves Laflamme, soient autorisés à signer tous les documents relatifs à cet emprunt temporaire.

SOUMISSIONS SUR INVITATION POUR HABITS DE TYPE "BUNKERS"

Le rapport émis par la C.S.S.T. concernant les habits actuels de la brigade incendie spécifiait que ces derniers ne couvraient pas adéquatement toutes les parties du corps du pompier. Devant ce fait, monsieur Jacques Prévost, inspecteur à la C.S.S.T., émettait un avis de correction avisant que la municipalité devait acheter des habits de style "Bunkers" qui répondent aux normes actuelles de telle sorte que le corps entier du sapeur-pompier est protégé. Un délai de 90 jours a été alloué à la municipalité pour observer l'avis de correction. Cette obligation provient de l'article 51.11 de la Loi sur la santé et sécurité du travail et de l'article 345 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail.

Des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de trois (3) fournisseurs spécialisés dans le domaine.

- 1) Aréo Feu ltée
- 2) Boivin et Gauvin inc.
- 3) CMP Mayer

Les équipements demandés sont:

- 15 vêtements de protection utilisés pour combattre les incendies de bâtiments
- 15 casques de protection
- 15 paires de bottes de protection

Les items pourront être achetés indépendamment l'un de l'autre.

CONSIDÉRANT QUE les habits actuels des pompiers volontaires de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ne répondent pas aux normes actuelles selon l'article 51.11 de la Loi sur la santé et sécurité du travail et selon l'article 345 du Règlement sur la santé et la sécurité du travail;

CONSIDÉRANT QU'un inspecteur de la C.S.S.T. a alloué à la municipalité un délai de 90 jours pour doter la brigade incendie d'habits conformes aux normes actuelles;

CONSIDÉRANT QUE les soumissionnaires invités ont tous reçu le même devis;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient la soumission de Aréo Feu ltée au montant de vingt-six mille trois cent quarante et un dollars taxes en sus (26 341,00\$) pour l'achat de 15 ensembles de type bunker, 15 casques et 15 paires de bottes. La soumission porte le numéro 23 046 et c'est la proposition B qui a été choisie en fonction du prix et de la conformité vis-à-vis des items apparaissant sur le devis.

FONDS DE ROULEMENT

La municipalité dispose d'un fonds de roulement de l'ordre de 100 000,00\$. Aussi compte-t-elle s'en servir pour l'achat de ces habits de pompiers. Ces derniers seront financés sur une période de trois (3) ans à raison de 9 748,38\$ par année.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est dotée, en 1995, d'un fonds de roulement de l'ordre de 100 000,00\$ comme le permet l'article 1094 du Code municipal;

CONSIDÉRANT QUE depuis lors, la municipalité gère ledit fonds de roulement selon la manière prescrite par l'article 1094 du Code municipal;

IL EST PROPOSÉ par M. Yves Laflamme

APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entend se servir de son fonds de roulement pour payer les nouveaux habits, les nouveaux casques et les nouvelles paires de bottes de la brigade incendie;

QUE l'achat soit financé par le fonds de roulement sur une période de trois (3) ans. Ce dernier sera remboursé à raison de 9 748,38\$ par année. Ce montant a été défini en fonction de la soumission du fournisseur Aréo Feu ltée (No 23 046).

RACCORDEMENTS POUR GÉNÉRATRICE

La municipalité a acheté une génératrice au mois de novembre. Elle a demandé une estimation de coût pour des raccordements aux Loisirs, à la Maison de la Paroisse, au poste à incendie et au garage municipal. Celle-ci vous est présentée.

Pour le garage municipal:

- Un transfert manuel de 200 A./20/240 V. incluant le conduit, accessoires et main d'œuvre.

Pour le poste à incendie:

- Le transfert manuel est en place et il faut ajouter le conduit, le filage pour l'extérieur incluant la main d'œuvre.

Pour le Centre des Loisirs:

- Réaménager un des panneaux pour mettre les unités qui devront être sur la génératrice et installer un transfert manuel ainsi que le conduit et filage. Le chauffage étant à 600 V., 3 ph. ne serait pas alimentées.

Pour la Maison de la Paroisse:

- Refaire l'alimentation d'un des panneaux 200 A. et y raccorder les unités d'urgence en incluant le transfert manuel, le conduit, filage et main d'œuvre.
- Pour fournir un voltage qui serait utilisable à chaque bâtiment, une conversion du filage intérieur de la génératrice va être nécessaire.
- Sur chaque bâtisse, un boîtier spécial devra être installé. Il est recommandé un boîtier spécial avec une prise 200 à 240 V. Cela inclut la fiche et le câble à partir de la génératrice.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud s'est dotée d'une génératrice le mois dernier;

CONSIDÉRANT QU'il est annoncé un hiver avec des températures plus clémentes donc avec des possibilités accrues de verglas;

CONSIDÉRANT QU'en cas de panne d'électricité, la municipalité veut que ses quatre (4) bâtiments (garage municipal, poste à incendie, Maison de la Paroisse et Centre des Loisirs) soient prêts à recevoir la génératrice;

CONSIDÉRANT QUE dans la conception du plan d'urgence de la municipalité, les deux endroits prévus pour de l'hébergement sont le Centre des Loisirs et la Maison de la Paroisse;

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet
APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud décide de faire faire immédiatement les raccordements à chacun des bâtiments nommés ci-haut afin d'être prête à faire face dans les plus brefs délais à des situations d'urgence et qu'elle accepte pour la réalisation des travaux, la proposition de René Samson inc., entrepreneur électricien, datée du 19 novembre 2001;

QUE les travaux de raccordement aux différents édifices soient faits le plus tôt possible.

FONDS DE ROULEMENT

La municipalité entend procéder de la même façon pour le paiement de la génératrice. Elle va se servir de son fonds de roulement. Le coût de la génératrice s'élevait à 10 352,25\$ taxes incluses. Ce dernier va être payé sur une période de trois (3) ans. Le fonds de roulement va être remboursé à raison de 3 330,76\$ par année.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud possède un fonds de roulement depuis 1995;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud entends se servir de son fonds de roulement pour payer la génératrice;

QUE l'achat soit financé par le fonds de roulement sur une période de trois (3) ans. Ce dernier sera remboursé à raison de 3 330,76\$ par année à compter de 2002.

REMBOURSEMENT DU FONDS DE ROULEMENT

La municipalité possède un fonds de roulement. L'article 1094 du Code municipal stipule que le terme de remboursement doit être respecté.

Cette année, la municipalité doit verser la somme de 2 588,73\$ à son fonds de roulement. Ce montant correspond au paiement de la dernière tranche du photocopieur Canon.

Le fonds de roulement va revenir à 100 000\$ après ce renflouement.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud verse la somme de deux mille cinq cent quatre-vingt-huit dollars et soixante-treize sous (2 588,73\$) pour renflouer son fonds de roulement. Ce paiement va constituer le dernier des trois (3) paiements de l'achat du photocopieur Canon.

AUTORISATION À PAYER LES COMPTES DE DÉCEMBRE

Le bureau municipal étant fermé pendant la période des Fêtes et l'année financière se terminant le 31 décembre 2001, le secrétaire demande l'autorisation pour payer les comptes de décembre aux fournisseurs avant la fin de l'année 2001. Ces comptes seront présentés au Conseil à la séance régulière du 7 janvier 2002.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le secrétaire-trésorier à payer les comptes du mois de décembre 2001 immédiatement avant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes;

QUE ces comptes payés soient présentés à la séance de janvier 2002.

AVIS DE MOTION POUR DÉCRÉTER LES TAUX DE TAXES

À la suite de l'adoption du budget 2002, la municipalité devra décréter par règlement les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget. À cet effet, un avis de motion est présenté.

ATTENDU QUE les taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation de services municipaux prévus au budget 2002 doivent être imposés par règlement;

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une prochaine session du Conseil municipal, un règlement sera présenté décrétant les taux et l'imposition des taxes foncières générales et spéciales ainsi que les tarifs de compensation des divers services municipaux pour les fins du financement du budget prévu pour l'exercice financier 2002.

DÉTERMINATION DU TAUX D'INTÉRÊT POUR ARRÉRAGES DE TAXES

En 2001, le taux d'intérêt pour arrérages de taxes était de l'ordre de 12%. En 2002, il sera de 12%.

IL EST PROPOSÉ par M. Yves Laflamme

APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE le taux chargé aux contribuables qui n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes dans les délais prescrits, sera de l'ordre de 12% pour l'année 2002.

BALAYEUSE À LA MAISON DE LA PAROISSE

L'appareil qui sert de balayeuse à la Maison de la Paroisse a quelques années et ne fonctionne plus du tout. Il faudrait penser à en acquérir une si l'on veut que notre édifice demeure propre.

Le Conseil est d'accord pour faire l'acquisition d'une nouvelle balayeuse. Il mandate le secrétaire de s'occuper de ce dossier. Ce dernier va faire quelques magasins et présenter des prix aux élus sur divers modèles à l'occasion d'une séance ultérieure.

CONSIDÉRANT QUE la balayeuse à la Maison de la Paroisse est non réparable;

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet

APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte d'acheter une nouvelle balayeuse pour la Maison de la Paroisse.

DEMANDE DE LUMIÈRE DE RUE

Monsieur Réjean Guillemette demande à la municipalité s'il serait possible d'installer une lumière de rue au-dessus de son entrée qui donne accès à sa terre dans la Montée St-François. Il dit que c'est dangereux quand il sort avec sa machinerie car il y a un point aveugle pour les conducteurs qui y circulent. Il répond au critère d'une lumière à tous les deux poteaux.

CONSIDÉRANT QUE l'aspect sécurité est très important dans cette demande car effectivement il y a un point aveugle pour les véhicules utilisant cette voie publique;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de lumière de rue répond à la politique municipale concernant l'installation de celle-ci qui est «une lumière de rue à tous les 2 poteaux»;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud reçoit affirmativement la demande de lumière de rue de monsieur Réjean Guillemette à l'endroit mentionné ci-haut;

QUE l'installation de ladite lumière soit faite au printemps 2002 par Hydro-Québec.

STATIONNEMENTS DANS LE VILLAGE

La municipalité est en train de régler le stationnement d'une extrémité à l'autre du village. Sa position est la suivante:

Côté nord du chemin: Stationnement interdit en tout temps

Côté sud du chemin: Stationnement interdit entre 18 heures et 6 heures A.M.

La municipalité attend à ce stade-ci les affiches pour la section de l'église à l'extrémité ouest du village avant de le mettre en force. La population sera avisée.

Il y a une critique émanant de la Villa Gervais à savoir qu'eux auraient préféré l'inverse pour les raisons suivantes: plus de véhicules proviennent du 4 chemins donc n'ont pas besoin de se retourner pour stationner, plus de stationnements sont disponibles sur le côté nord du chemin St-François Ouest.

Le Conseil est saisi de la remarque.

Le Conseil municipal décide d'aller de l'avant avec cette politique de stationnement dans le village. C'est à l'essai qu'on verra si on doit y apporter des changements. Lorsque la signalisation sera installée, la population en sera avisée par voie de circulaire à l'effet que la réglementation est en force et qu'elle doit s'y conformer.

LOI 184 VERSUS DEMANDE DE PERMIS

L'inspecteur municipal, monsieur Nicolas Pilote, a suivi une formation tout dernièrement portant sur la loi 184.

Aussi, vient-il renseigner le Conseil municipal sur la nouvelle partie de cette loi.

C'est dans le Muni-Express du 14 septembre 2001 que l'on peut retrouver toutes les modifications importantes au régime de protection du territoire et des activités agricoles affectant les interventions et pouvoirs des municipalités en zone agricole. D'ailleurs, une copie de ce bulletin d'information est remise à tous les élus.

VILLES ET VILLAGES D'ART ET DE PATRIMOINE

La MRC de Montmagny est promoteur de la suite de ce projet Villes et villages d'art et de patrimoine.

Les objectifs poursuivis dans le cadre du projet sont :

- 1- Initier un réseau culturel et patrimonial sur la Côte-du-Sud (Montmagny, Cap Saint-Ignace, Saint-Pierre, Saint-François et Berthier-sur-Mer).
- 2- Faire prendre conscience aux citoyens de la valeur des éléments patrimoniaux de la région.
- 3- L'assurer de la conservation du potentiel patrimonial sur le territoire.
- 4- Trouver des moyens de mise en valeur et d'animation des éléments patrimoniaux identifiés sur le territoire.
- 5- Accompagner les organismes municipaux et touristiques locaux dans l'organisation d'activités et d'événements à caractère culturel.

Évidemment, pour poursuivre ces objectifs, il faut avoir recours au service d'une personne ressource. L'an passé, c'était monsieur Alain Franck. Ce dernier cherchait à développer des projets communs pour le groupe de partenaires.

Une participation financière est requise de chacun des partenaires et ce pendant 3 ans.

Montmagny	50%	10 000,00\$/année
Saint-François	12,5%	2 500,00\$/année
Saint-Pierre	12,5%	2 500,00\$/année
Berthier-sur-Mer	12,5%	2 500,00\$/année
Tourisme Cap Saint-Ignace	12,5%	2 500,00\$/année

CONSIDÉRANT QUE les objectifs poursuivis par le projet Villes et villages d'art et de patrimoine s'harmonisent très bien avec ceux de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est contente dans l'ensemble des services qu'elle a pu obtenir auprès de la personne ressource mais qu'elle compte en demander davantage dans ce deuxième mandat;

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet
APPUYÉ par M. Yves Laflamme
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour apporter une participation financière de l'ordre de deux mille cinq cents dollars (2 500,00\$) par année pendant trois (3) ans et ainsi devenir un des partenaires officiels à «Villes et villages d'art et de patrimoine».

INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Nicolas Pilote est inspecteur inter municipal à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud. La MRC de Montmagny aimerait que la municipalité passe une résolution pour renouveler l'entente de service avec monsieur Pilote.

IL EST PROPOSÉ par M. Pierre Jean
APPUYÉ par M. Auguste Boulet
ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud annonce qu'elle renouvelle son entente de service avec la MRC de Montmagny concernant le rôle qu'occupe monsieur Nicolas Pilote dans la municipalité, c'est-à-dire inspecteur municipal.

HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR INTÉGRATION DES RÉSEAUX D'AQUEDUC POUR BERTHIER, SAINT-FRANÇOIS ET SAINT-PIERRE

Les municipalités de Saint-François, Berthier et Saint-Pierre font des recherches en eau souterraine. Évidemment, il y a des travaux qui ont été faits pour les trois municipalités et il y en a d'autres qui ont été faits pour chacune des municipalités. Afin de régler les honoraires professionnels des ingénieurs qui travaillent sur le dossier, la municipalité passe un avis de motion en ce sens.

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin
APPUYÉ par M. Pierre Jean
ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet que lors d'une séance ultérieure, un règlement concernant les honoraires professionnels pour la poursuite des études préliminaires, la recherche en eau et la confection des plans préliminaires du projet de mise aux normes du réseau d'alimentation en eau potable sera adopté tel que le permet l'article 1061 du Code municipal;

QUE ce règlement, lors de son adoption, soit soumis à l'approbation du ministère des Affaires municipales.

COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective devrait débuter en septembre 2002. Chaque municipalité a transmis à la MRC de Montmagny la quantité de bacs verts et la quantité de bacs bleus requis sur son propre territoire.

La MRC de Montmagny compte aller en règlement d'emprunt pour l'achat d'environ 16 000 bacs roulants. Ainsi, un bac acheté 85,00\$ et financé sur trois (3) ans par la MRC reviendrait à 93,64\$ soit 8,64\$ de plus et pourrait apparaître sur la quote-part ou sur une facture supplémentaire. Concrètement, si la municipalité adopte ce moyen de paiement, cela signifie que le contribuable devra payer 31,21\$/an/bac sur son compte de taxes pendant 3 ans.

CONSIDÉRANT QUE la collecte sélective doit débiter en septembre 2002;

CONSIDÉRANT QUE la proposition émanant de la MRC de Montmagny est très acceptable;

IL EST PROPOSÉ par M. Yves Laflamme

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la proposition de la MRC de Montmagny à savoir qu'eux vont aller en règlement d'emprunt pour l'achat d'environ 16 000 bacs.

QUE par la suite, la municipalité va payer via la quote-part ou par une facture supplémentaire le coût de ses bacs répartis sur trois (3) ans;

QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud compte charger sur le compte de taxes de chacun de ses contribuables par la suite, et réparti sur trois (3) ans, le coût des deux bacs requis (cela va représenter environ 62,42\$ par année pour les deux bacs).

SITE INSTITUTIONNEL

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut aménager un circuit touristique culturel sur son site institutionnel. Plusieurs étapes ont été réalisées et d'autres sont à venir surtout au printemps prochain. Il y a des parties de ces travaux qui sont subventionnables et d'autres pas. Le secrétaire-trésorier avec un représentant du comité d'embellissement a monté un tableau assez complet qui informe les élus à savoir où on en est rendu à ce stade-ci. La raison de la présentation de ce tableau est, comme nous sommes en préparation de budget, de réserver un montant pour aller de l'avant et quel montant?

Le Conseil municipal décide de bien prendre le temps d'analyser ce tableau et d'attendre à une réunion de préparation de budget avant de déterminer quelque montant que ce soit à inscrire à ce poste budgétaire.

PEINTURE GRANDE SALLE DES LOISIRS

La grande salle du Centre des Loisirs n'a pas été repeinte depuis au moins 15 ans. Certaines gens fréquentant les lieux en ont fait la remarque. Est-ce que le Conseil est d'accord pour dégager des fonds pour repeindre la salle?

CONSIDÉRANT QUE c'est vrai qu'il y a très très longtemps que la grande salle des Loisirs n'a pas été rafraîchie;

CONSIDÉRANT QUE le mouvement du Cercle des Fermières veut souligner un anniversaire très important en 2002 et qu'il apprécierait grandement que la grande salle soit repeinte à temps pour l'événement;

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet

APPUYÉ par M. Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est d'accord pour réserver une somme à son budget 2002 afin que soit repeinte la grande salle des Loisirs pour le printemps prochain.

POLITIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes de taxes en arrérage ont tendance à augmenter ces dernières années. Pourtant,

la municipalité offre la possibilité de payer ses taxes en six versements justement dans le but d'aider le contribuable.

Lorsqu'il y a arréage dans le paiement des taxes, il y a des intérêts qui courent. Le taux est déterminé en début d'année et est de 12%. Comme le Conseil municipal trouve le secrétaire-trésorier trop souple vis-à-vis des contribuables qui sont en arréage de taxes, voici ce que le Conseil municipal va exiger du secrétaire-trésorier :

À partir de 2002, le secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va devoir absolument recueillir les intérêts sur les arréages de taxes. Par la suite, le secrétaire-trésorier aura l'obligation d'envoyer les comptes non-payés au 31 décembre de l'année en cours, à la Cour municipale de Montmagny.

CONSIDÉRANT QUE les comptes de taxes en arréage ont tendance à augmenter depuis quelques années;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal trouve le secrétaire-trésorier trop souple vis-à-vis les contribuables qui ont des arréages de taxes;

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal va exiger ceci, de la part du secrétaire-trésorier, à partir de 2002:

"Il va devoir absolument recueillir les intérêts sur les arréages de taxes. Par la suite, il aura l'obligation d'envoyer les comptes non-payés au 31 décembre de l'année en cours, à la Cour municipale de Montmagny."

DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU COMITÉ DE COMMERCIALISATION DE L'OFFICE DU TOURISME DE LA CÔTE-DU-SUD

Le candidat doit démontrer un intérêt particulier pour le tourisme et la promotion.

Les municipalités de Saint-François et de Saint-Pierre sont invitées à soumettre une candidature pour ce poste. Le mandat débutera en décembre 2001 et sera renouvelable selon l'intérêt et les disponibilités du délégué.

IL EST PROPOSÉ par M. Auguste Boulet

APPUYÉ par M. Pierre Jean

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud désigne monsieur Norbert Morin pour occuper ce poste.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par M. Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par M. Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la séance soit levée.

La réunion se termine à vingt et une heures et cinquante-cinq minutes.

Adoptée unanimement

Norbert Morin, Maire suppléant

Yves Laflamme, Sec.-très.

**MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
BUDGET 2002**

	BUDGET 2001 \$	BUDGET 2002 \$	ÉCART \$
REVENUS			
Taxe foncière générale à .755	503 845	540 595	36 750
Police à .185	123 460	132 464	9 004
Voirie à .25	166 836	179 005	12 169
TVQ Bouchard à .03	20 020	21 480	1 460
Protection incendie	28 310	34 840	6 530
Assainissement opération	43 531	45 336	1 805
Assainissement AIDA	43 135	45 089	1 954
Assainissement PADEM	44 000	45 802	1 802
Service aqueduc (190\$)	100 150	100 150	0
Service enlèvement vidanges (55,50\$)	36 000	36 000	0
Bacs récupération		41 280	41 280
Eclairage public (30\$)	10 830	10 845	15
Ramassage neige (75\$)	8 850	9 000	150
Compensation Ecole	4 500	4 500	0
TGE Fonds spécial	16 527	16 527	0
Services rendus aux organismes	4 700	4 700	0
Maison Paroisse, loyers	10 535	9 535	-1 000
Pavillon Bédard, loyers	16 440	16 440	0
Location équipement divers	4 000	4 000	0
Location équipement bureau	1 000	1 000	0
Raccordement réseau d'aqueduc	1 000	1 000	0
Photocopies, fax	100	100	0
Vente matériel	1 000	1 000	0
Location Chalet Club VTT		500	500
Permis municipaux	3 000	2 000	-1 000
Droit de mutation	3 000	5 000	2 000
Amendes et pénalités	1 400	2 000	600
Intérêts arrérage de taxes	2 000	1 000	-1 000
Ristourne	3 000	3 000	0
Intérêts sur placement	4 500	4 000	-500
Journal L'Echo (remb. frais poste)	750	750	0
Autres	500	500	0
Contrat déneigement route 228	12 421	13 435	1 014
Compensation voirie	78 831	78 831	0
Loisirs et Culture		14 000	14 000
Subvention assainissement des eaux	133 830	134 000	170
Appropriation de surplus	0	0	0
TOTAL DES REVENUS	1 432 001	1 559 704	127 703

	BUDGET 2001	BUDGET 2002	ÉCART
DÉPENSES			
ADMINISTRATION			
Législation-Administration	100141	104994	4853
Quote-part MRC-Législation	3 794	4 273	479
Cour municipale coût fixe	940	900	-40
Cour municipale coûts variables	500	500	0
Frais de poste	3 500	3 500	0
Téléphone bureau	3 500	3 300	-200
Publicité-information	1 200	900	-300
Frais de congrès	550	550	0
Sociaux communautaire	2 720	6 000	3 280
Service architecte	1 000	1 000	0
Service arpenteur	2 000	2 000	0
Service juridique	2 000	2 000	0
Vérification	3 300	3 300	0
Contrat service informatique	2 950	2 831	-119
Traitement des données	250	250	0
Évaluation et mutations	200	200	0
Formation & perfectionnement	1 000	1 000	0
Mise à jour codes municipaux	850	600	-250
Assurances feu, responsabilité...	21 905	17 700	-4 205
CSST	6 700		-6 700
Réception	550	600	50
Cotisations, abonnements	2 000	0	-2 000
Entretien photocopieur	800	800	0
Équipement bureau (informatique)	400	3 000	2 600
Fourniture bureau	5 300	4 600	-700
Contribution journal L'Écho	5 000	5 000	0
Commission Transport	100	100	0
Remb. taxes années antérieures	500	1 000	500
Entretien Maison Paroisse	20 000	20 500	500
Entretien Pavillon Bédard	5 250	3 300	-1 950
Entretien Annexe M. Paroisse	250	250	0
Entretien Atelier	100	100	0
Enseigne Quatre-chemins	350	300	-50
Parc Morigeau	400	300	-100
Circuit d'interprétation		30 000	30 000
Rémunération officiers d'élection	1 200	1 200	0
Publicité-information	300	300	0
Fourniture bureau élection	500	500	0
Quote-part MRC évaluation	32 620	32 035	-585
TOTAL:	234 620	259 683	25 063

	BUDGET 2001	BUDGET 2002	ÉCART
SÉCURITE PUBLIQUE			
Service Sûreté du Québec	111 032	120 590	9 558
Administration	17 400	16 400	-1 000
Téléphone, cellulaire	600	600	0
Radio	1 800	1 500	-300
Téléavertisseur	4 400	4 000	-400
Frais de formation	4 000	4 000	0
Immatriculation des camions	1 200	1 250	50
Location équipement incendie	3 000	3 000	0
Entretien équipements-véhicules	3 000	3 000	0
Entretien Caserne incendie	1 000	1 000	0
Essence & diesel	1 000	1 000	0
Chauffage Caserne incendie	3 000	3 000	0
Matériel divers	2 500	2 900	400
Vêtements, chaussures etc...	1 000	500	-500
Electricité Caserne incendie	1 000	1 000	0
Atelier Mécanique	1 760	1 570	-190
Quote-part MRC-Sécurité Publique	2 099	2 114	15
TOTAL:	159 791	167 424	7 633
TRANSPORT (VOIRIE)			
Administration	70 860	79 570	8 710
Frais formation	200	200	0
Service scientifique et génie	2 000	2 000	0
Immatriculation véhicules	3 225	3 250	25
Registre exploitants véhicules lourds		110	110
Fauchage des chemins	2 000	2 000	0
Location machinerie	8 500	10 000	1 500
Signalisation (matériel)	3 000	3 000	0
Entretien chemins, rues, ponceaux	4 000	8 000	4 000
Entretien réparation machinerie	14 300	38 800	24 500
Trottoirs	500	1 000	500
Lignage de rue	3 000	3 000	0
Gravier, sable, ciment	7 000	5 000	-2 000
Asphalte	20 000	20 000	0
Essence machinerie	6 000	4 500	-1 500
Pièces et accessoires	5 000	7 000	2 000
Atelier mécanique	11 200	20 205	9 005
Signalisation (matériel)	1 120	1 230	110
TOTAL VOIRIE:	161 905	208 865	46 960

	BUDGET 2001	BUDGET 2002	ÉCART
TRANSPORT (DÉNEIGEMENT)			
Administration	64 605	68 895	4 290
Téléphone Garage	1 500	1 800	300
Radios	500	500	0
Immatriculation véhicules	2 500	2 500	0
Service location-nettoyage salopettes	1 000	1 000	0
Sani mobile	150	150	0
Location bélier mécanique	7 000	7 000	0
Location machinerie		500	500
Entretien, réparation véhicules	28 000	28 500	500
Entretien Garage	2 000	2 000	0
Sable et sel	15 000	15 000	0
Essence diesel	30 000	30 000	0
Huile à chauffage	4 000	3 000	-1 000
Pièces et accessoires	3 000	4 000	1 000
Lames de charrue	4 000	3 500	-500
Vêtements	200	200	0
Electricité Garage	2 400	3 000	600
Trousse premiers soins	50	50	0
Réclamation pour dommages	1 000	1 000	0
Contrat déneigement rue du Rocher	780	830	50
Contrat déneigement Entrée Chamberland	670	670	0
Ramassage neige (secteur village)	8 000	8 000	0
TOTAL DÉNEIGEMENT:	176 355	182 095	5 740
Eclairage public (Hydro-Québec)	6 500	6 500	0
Entretien réseau d'éclairage	1 000	2 500	1 500
TOTAL TRANSPORT	345 760	399 960	54 200
HYGIÈNE DU MILIEU			
Administration	35 900	42 765	6 865
Honoraires préposé chloration	1 620	1 620	0
Compteurs d'eau		10 000	10 000
Analyses échantillons d'eau	1 971	2 000	29
Projet eau potable			0
Location machinerie		1 000	1 000
Entretien réseau aqueduc	3 000	3 000	0
Borne-fontaine	1 000	1 000	0
Poste de chloration	1 000	1 000	0
Barrage-réservoir	200	200	0
Produit chimique (chlore)	13 000	14 000	1 000
Pièces et accessoires (aqueduc)	1 000	1 000	0
Électricité Poste chloration	2 000	3 000	1 000
Assainissement opération (entretien)	10 000	7 000	-3 000
Électricité Ass. eaux	10 000	8 500	-1 500

	BUDGET 2001	BUDGET 2002	ÉCART
Rémunération (Égout)	5 000	5 000	0
Avantages sociaux	561	685	124
Location machinerie		250	250
Entretien réseau égout	3 000	8 000	5 000
Pièces et accessoires (égout)	3 000	3 000	0
Contrat enlèvement vidanges	26 320	31 000	4 680
Site d'enfouissement	12 017	12 054	37
Bacs récupération		41 280	41 280
Boues septiques (Étude)		1 314	1 314
TOTAL:	130 589	198 668	68 079
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE			
Honoraires inspecteur municipal	17 285	17 285	0
Mise à jour règlement d'urbanisme	100	100	0
Numérisation matrices		5 000	5 000
Quote-part MRC-urbanisme	25 388	29 355	3 967
VVAP	2 500	2 500	0
Comité d'embellissement	16 500	9 500	-7 000
TOTAL:	61 773	63 740	1 967
HLM			
Administration	4 450	6 810	2 360
Contribution déficit HLM	15 550	9 550	-6 000
TOTAL:	81 773	80 100	-1 673
LOISIRS ET CULTURE			
Administration	5 565	8 075	2 510
Contrat informatique COBA	800	0	-800
Entretien Bibliothèque du Rocher	200	200	0
Cotisation CRSBP	5 410	5 400	-10
Contribution Bibliothèque du Rocher	3 150	3 150	0
Loyer local Bibliothèque	2 000	2 000	0
Contribution Soc. Conservation Patrimoine	1 500	1 500	0
Entretien Chalet (Club VTT)	500	500	0
Divers	5 000	5 000	0
Contribution Loisirs St-François	60 000	60 000	0
Remboursement activités loisirs	1 200	1 200	0
TOTAL:	85 325	87 025	1 700

	BUDGET 2001	BUDGET 2002	ÉCART
FRAIS DE FINANCEMENT			
Intérêts emprunt règ. 160-97	6 750	5 937	-813
Intérêts emprunt règ. 155-97	3 485	3 062	-423
Intérêts emprunt PADEM	77 159	90 265	13 106
Intérêts emprunt AIDA	10 480	13 477	2 997
Intérêts emprunt URBANISATION	21 526	24 368	2 842
Intérêts honoraires prof.	8 597	14 715	6 118
Intérêts emprunt règ. 117	18 260	18 869	609
Frais bancaires	50	50	0
TOTAL:	146 307	170 743	24 436
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Remboursement en capital			
Capital emprunt règ. 160-97	14 580	15 439	859
Capital emprunt règ. 155-97	7 520	7 961	441
Capital emprunt PADEM	45 613	57 226	11 613
Capital emprunt AIDA	8 060	8 374	314
Capital emprunt URBANISATION	15 309	15 996	687
Capital honoraires prof.	5 430	9 904	4 474
Capital emprunt règ. 117	16 000	17 000	1 000
TOTAL :	112 512	131 900	-97 203
TRANSFERT À L'ÉTAT ACTIVITÉS INVESTISSEMENT			
IMMOBILISATIONS	135 324	64 201	-71 123
TOTAL:	135 324	64 201	-71 123
GRAND TOTAL DÉPENSES:	1 432 001	1 559 704	127 703
Évaluation imposable total 2002	71 602 000		
Proportion médiane	97%		
Facteur comparatif	1,03		



Petites annonces

CAMIONNETTE À VENDRE

À vendre Camionnette Dodge Dakota gris 1999, avec boîte de 8', automatique. Prix : 13 500,00\$
Tél.: 259-2526. Bureau : 248-2554.

.....

SERVICE DE BALANCEMENT DES ROUES

Ce message est pour vous annoncer que désormais je peux balancer vos roues électroniquement. Pour me rejoindre, Michel Blais: 259-2982 .

Machine à balancer les pneus sur pivot à vendre: 200,00\$.

.....

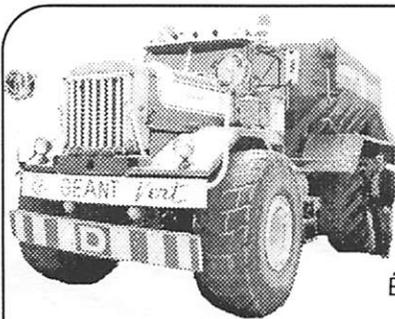
Les Équipements de Ferme

Jean-Paul Bonneau, prop.

Vente & Service

918, Boul. St-François O.
Saint-François, G0R 3A0

Tél.: 418-259-7289



90226069
QUÉBEC INC.
Transport général

MARCEL GUIMONT, PROP.

Épandage de pierres à
chaux agricoles

60, rue Paradis
Saint-Raphael, Bellechasse G0R 4C0

418-243-3408

Ferme Porasseny inc. & Saint-François Montmagny

Éleveur pur-sang et hybrideur (femelle F1)
Landrace, Yorkshire, Duroc/Suivie par le PEG, PV.SP.

Membre du groupe PorcBeq inc.
(compagnie génétique porcine)

Tél.: (418) 259-2638 Fax: (418) 259-2319
Porcherie: (418) 243-3222 Cell.: (418) 241-3333

Obonsoins

ÉDIFICE DU BUREAU DE POSTE
542, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
259-7728

Votre outil personnel de suivi de santé!

Avez-vous le vôtre?

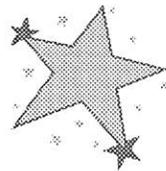
- Allergie à un médicament, à un aliment, à la poussière ou autres?
- Maladie?
- Prise de médicaments prescrits ou non?
- Consommation de produits naturels?
- Réaction à différentes substances ingérées?

Ces éléments d'information pertinents méritent d'être inscrits dans votre carnet *Profil de soins Santé* et aideront tous les professionnels de la santé consultés à mieux vous connaître et mieux vous conseiller.

Demandez-le à votre pharmacien!



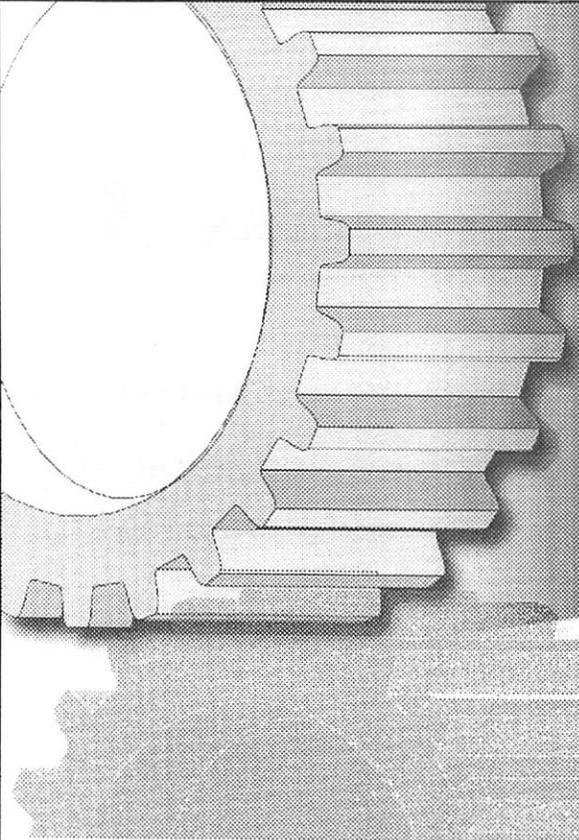
Bonne et
Heureuse Année!



Pierre Martin, pharmacien

Lundi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h
Mar., mer., jeu.: 9h à midi • 13h30 à 17h
Vendredi: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



Pour un REER du tonnerre!

Il existe des trucs tout simples
pour optimiser le rendement
de votre REER.

Le plus petit montant,
s'il est investi tôt et bien,
peut faire une grosse différence.

Préparez-vous à vous reposer.
Faites travailler votre argent!

 Bonne Année!



Desjardins

Caisse populaire
de la Rivière-du-Sud